



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance extraordinaire le 29 novembre 2019, à 18 heures 30.

Objet de la réunion

- Intégration des travaux effectués en régie pour l'année 2019,
- Tarif cantine garderie pour l'année 2020,
- Modification de la participation financière des familles pour la classe patrimoine 2019-2020
- Noël du personnel communal,
- Départ à la retraite: cadeau,
- Parcelle AC N°13: proposition d'achat,
- Caution logement 7 avenue de Kronstorf,
- État des produits irrécouvrables admission en non-valeur de créances éteintes,
- Budget communal: décision modificative N°1 - expert judiciaire peril imminent,
- Équipement numérique école: projet et financement,
- Préprojet Ages & Vie,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 21 novembre 2019

Le Maire



Julien VIVIER